



Ordre des traducteurs, terminologues
et interprètes agréés du Québec

C O N G R È S 2 0 0 9

LE CLIENT
EST ROI,
mais quel est son
royaume ?



Pour **mieux connaître**
les **clients** des traducteurs,
terminologues et interprètes.

Congrès 2009

le vendredi 20 novembre 2009

Journée de formation

le samedi 21 novembre 2009

Centre Mont-Royal, 2200, rue Mansfield, Montréal
Métro Peel ou stationnement souterrain accessible par la rue Metcalfe

INSCRIVEZ-VOUS SUR WWW.OTTIAQ.ORG !

Comité du Congrès 2009

Didier Féminier, trad. a.,
vice-président, Communications
et responsable du Congrès 2009

François Abraham, trad. a.,
président de l'OTTIAQ

Catherine Guillemette-Bédard,
responsable des communications, OTTIAQ

Éric Poirier, Ph.D., trad. a.,
directeur, Traduction, PricewaterhouseCoopers s.r.l.

Anne Stevens, trad. a.

AnneMarie Taravella, trad. a.,
traductrice, associée, Aparté

Comité de la formation continue

Isabelle Collombat, trad. a.

Jeanne Duhaime, trad. a.

Éric Léonard, trad. a.

Michel Séguin, term. a., trad. a.

Remerciements

Graphisme : **Mardigrafe**

Traduction : **Nicole Kennedy**, trad. a.

Rédaction et révision : **Comité organisateur**

LE CLIENT EST ROI, mais quel est son royaume ?

Pour **mieux connaître**
les **clients** des traducteurs,
terminologues et interprètes.



n pourrait dire de la traduction qu'elle est un art utilitaire. Discipline d'expression créative, elle est aussi une industrie dont les clients ont des objectifs parfois explicites, parfois peu ou mal connus. Comment les « clients » informent-ils les langagiers que nous sommes de leurs attentes, et dans quelle mesure pouvons-nous y répondre ? Pour l'édition 2009 de son congrès, l'OTTIAQ donne la parole aux clients et à leurs représentants — gestionnaires de services de traduction, utilisateurs de services d'interprétation, réviseurs, contrôleurs de qualité, etc. — ainsi qu'aux langagiers qui les servent, pour une meilleure compréhension mutuelle.



Salon des exposants

Afin de vous permettre de mieux connaître les produits et services présents au Salon des exposants, plusieurs mini-conférences sont offertes dans la Zone Présentations ! Approchez-vous de l'agora à l'heure de la mini-conférence souhaitée et découvrez tout ce qu'ont à vous offrir les exposants du congrès de l'OTTIAQ !

Un nouveau jumelage membre-étudiant

Le jumelage membre-étudiant se renouvelle ! Ce jumelage facilite les échanges entre les étudiants en traduction et les membres de l'OTTIAQ.

Cette année, le jumelage se simplifie ! Les participants connaîtront à l'avance leur jumelé. Une rencontre sera prévue pendant le congrès afin que tous se retrouvent pour discuter des professions langagières !

Plénière : des conférenciers à l'écoute !

Encore cette année, la plénière accueillera tous les conférenciers de la journée, afin de vous permettre de poser VOS questions.

Vous n'avez pas eu le temps de poser les questions pendant les ateliers ? Vous voulez connaître les grands points des ateliers que vous n'avez pas suivis ? La plénière est conçue pour vous !

Dirigée par l'animatrice de la journée, la plénière se veut un lieu d'échanges animés et de débat. Participez en grand nombre pour pousser plus loin la réflexion sur l'apport du traducteur au public et vice versa !

Tout au long de la journée, vous n'aurez qu'à déposer vos questions dans les boîtes placées bien en vue dans les salles d'atelier et au stand de l'OTTIAQ. C'est votre participation qui sera le gage du succès de cette formule !



CONGRÈS 2009

8 h 15 **ACCUEIL (Hall des exposants)**
Service de jus de fruits, de café
et de viennoiseries

8 h 20 **MINI-CONFÉRENCE**
à 8 h 30 **DES EXPOSANTS**

8 h 30 **MINI-CONFÉRENCE**
à 8 h 40 **DES EXPOSANTS**

8 h 40 **MINI-CONFÉRENCE**
à 8 h 50 **DES EXPOSANTS**

9 h 15 **OUVERTURE DU CONGRÈS**

(Auditorium)

Animation du congrès

Ariane Émond, journaliste et animatrice

Allocutions d'ouverture

François Abraham, trad. a.,
président de l'OTTIAQ

Didier Féminier, trad. a.,
vice-président, Communications
et responsable du Congrès 2009

Denis Louis Bousquet, trad. a.,
président du Conseil des traducteurs,
terminologues et interprètes du Canada
(CTTIC)

9 h 30 **CONFÉRENCE D'OUVERTURE**

(Auditorium)

Conférencier

Pierre Isabelle, Ph. D.

Souvent, le traducteur ne saisit pas les besoins et contraintes de son client, et le client connaît mal ce qu'est « l'acte traductionnel ». Or, une dimension de cette relation langagier-client, c'est l'utilisation d'outils informatiques de traduction. Le client pense parfois que ces outils sont la solution universelle et le traducteur est souvent mal armé pour valoriser son rôle. Notre conférencier, monsieur Isabelle, présente quelques notions de base de la traduction automatique statistique (TAS). Après avoir décrit sommairement l'évolution de cette technologie depuis une quinzaine d'années, monsieur Isabelle examine des sorties

machine qui suggèrent que, sous certaines conditions, les résultats des systèmes de TAS atteignent maintenant une qualité bien supérieure à ce à quoi la traduction automatique nous avait habitués. Enfin, il suggère une nouvelle approche qui pourrait permettre une intégration constructive de la traduction automatique à la boîte à outils du traducteur.

**10 h 15 PAUSE ET VISITE DES STANDS
DES EXPOSANTS**

**10 h 25 MINI-CONFÉRENCE
à 10 h 35 DES EXPOSANTS**

10 h 45 PREMIÈRE SÉRIE D'ATELIERS

Atelier 1 a (Auditorium)

Conférencière

Danielle Henripin, term. a.,
terminologue, Organisation des Nations
Unies et **Jiri Stejskal**, M.A. Ph.D.,
président de CETRA.

Langagiers d'ailleurs

La situation de la traduction au Québec et au Canada est bien particulière. Mais comment les choses se passent-elles dans les autres pays ? Comment le public y conçoit-il le travail des traducteurs ? Quelle est la réputation des traducteurs à l'étranger ? Pour y répondre, nous avons invité Jiri Stejskal, ex-président de l'American Translators Association et ex-vice-président de la Fédération internationale des traducteurs. En outre, qu'en est-il des lieux où tous les pays du monde se côtoient ? Une terminologue de l'ONU à New-York parle du contexte de sa tâche. Qui utilise la terminologie de l'ONU ? Qui la conteste ? Comment accomplir un travail cohérent au sein d'une équipe multiculturelle ? Quelle est l'incidence des outils électroniques ?



Atelier 1 b (Salons International)

Conférencières

Sabine Davies, int. a., ainsi que l'honorable **Dominique Wilhelmy** et l'honorable **Marie Michelle Lavigne**, Cour du Québec.

Le poids de la langue dans le système judiciaire

Parmi les droits fondamentaux de l'accusé, le droit à la présence linguistique lui garantit de pouvoir suivre les débats dans une langue qu'il comprend et de s'exprimer dans une langue qu'il maîtrise. Comment s'organise le recours aux interprètes dans le système judiciaire provincial ? Les besoins linguistiques des acteurs du procès sont-ils faciles à satisfaire ? Une interprète judiciaire et deux juges de la Cour du Québec s'expriment sur la place accordée à l'interprète, la perception de son rôle, les raisons pour lesquelles le recours à l'interprétation est nécessaire et les obstacles pouvant entraver son bon fonctionnement.

Atelier 1 c (Salons Cartier)

Conférenciers

Renée O'Dwyer, erg., administratrice nommée de l'OTTIAQ, et **André Jenkins**, trad. a., Canacom.

Une norme, est-ce bien normal ?

Le mandat de l'OTTIAQ est clair : assurer la protection du public. Forte de sa longue expérience de divers ordres professionnels, une administratrice nommée de l'OTTIAQ expliquera le mandat de protection du public. Mais qu'en est-il de la norme sur les services de traduction qui vient d'être adoptée ? Quelle sera son incidence éventuelle sur les activités des membres de l'OTTIAQ ? Un langagier qui a participé au processus d'élaboration de la nouvelle norme canadienne sur les services de traduction expliquera en quoi consiste cette norme.

12 h **REPAS** (Salons Mont-Royal)

Remise du Mérite OTTIAQ et tirage de prix de présence

**Rappel du Programme d'aide
aux langagiers par Nathalie Cartier**

13 h 30 **VISITE DES STANDS DES EXPOSANTS**

13 h 30 **MINI-CONFÉRENCE**
à 13 h 40 **DES EXPOSANTS**

13 h 40 **MINI-CONFÉRENCE**
à 13 h 50 **DES EXPOSANTS**

14 h 00 **DEUXIÈME SÉRIE D'ATELIERS**

Atelier 2 a (Salons Cartier)

Conférenciers

Donald Barabé, trad. a.,
vice-président des Services
professionnels, Bureau de la traduction,
Nathalie Cartier, term. a., trad. a.,
du cabinet Cartier et Lelarge,
et **Simon Hébert**, du cabinet
Cartier et Lelarge.

Connais-toi toi-même, c'est bien ; connais ton intermédiaire, c'est mieux.

Mieux connaître ses clients, c'est aussi mieux connaître ceux avec qui nous faisons affaire chaque jour et qui agissent à titre d'intermédiaires auprès des clients utilisateurs et lecteurs de nos traductions. L'atelier vise à présenter ces intermédiaires, à examiner leur mission et leur vision et, surtout, à cerner leurs besoins et contraintes. Comment se font-ils l'écho des préoccupations et des besoins des clients auprès de nous ? Dans une optique plus large, ils nous font part aussi de leur vision des relations clients en traduction. Celles-ci peuvent-elles déborder des paramètres bien connus de la liste de termes adoptés ou rejetés et des corrections et préférences stylistiques du client ?

Atelier 2 b (Salons International)

Conférenciers

Éric Meunier, président,
Zoop Mobility Network,
et **AnneMarie Taravella**, trad. a.,
copropriétaire de l'entreprise
de services linguistiques APARTÉ.

Comment traduire ça, en termes commerciaux ?

Pour satisfaire aux attentes des clients, il faut notamment obéir à certains impératifs commerciaux. En effet, à l'instar des intervenants dans toute transaction d'affaires, langagiers et donneurs d'ouvrage doivent négocier le trio délai-qualité-prix et parvenir à un compromis. Les clients apprécient toutefois que l'on sache s'intégrer aux processus commerciaux de leur entreprise en offrant un service adapté à leurs besoins. Abordant les aspects commerciaux des services linguistiques, les deux conférenciers illustreront leurs exposés respectifs d'exemples concrets tirés de leur expérience professionnelle.

15 h **PAUSE ET VISITE DES STANDS**

15 h 10 **MINI-CONFÉRENCE**
à 15 h 20 **DES EXPOSANTS**

15 h 30 **PLÉNIÈRE** (Auditorium)

Questions et réponses sur le thème du congrès et sur les ateliers.

16 h 45 **MOT DE LA FIN**
Didier Féminier, trad. a.,
responsable du Congrès 2009

17 h **COQUETEL**

Journée de formation continue jumelée au Congrès

7 h 30 à 9 h **PETIT DÉJEUNER DU PROGRAMME D'AIDE AUX MEMBRES (PAL)**

9 h à 10 h 30 **Le rôle-conseil du traducteur : contrainte ou valeur ajoutée ?**

Conférencier

Réal Paquette, trad. a., propriétaire de Translacom.

Certains professionnels, comme les notaires et les avocats, sont tenus de conseiller leurs clients. À défaut, leur responsabilité peut être mise en cause. Qu'en est-il du traducteur ? Si le *Code de déontologie* de l'OTTIAQ est muet à ce sujet, la *Grille de compétences* du membre agréé fait état, quant à elle, d'une compétence de « conseiller » assortie d'un objectif et d'indicateurs. Par ailleurs, le nouveau plan stratégique de l'Ordre, intitulé *Prendre sa place*, fait abondamment mention du rôle-conseil. Nous essaierons de démontrer, d'une part, qu'il ne s'agit pas d'un rôle nouveau pour le traducteur – nous conseillons nos clients souvent sans même nous en rendre compte – et, d'autre part, que ce qui pourrait être perçu comme une contrainte est en fait une valeur ajoutée qui peut nous aider à prendre notre place comme professionnels, à faire la promotion de notre titre et donc à modifier la perception à l'égard de notre profession. Nous aborderons des thèmes comme le rôle du traducteur à titre de communicateur et de « partenaire commercial », les obligations juridiques, la responsabilité professionnelle et la signature des traductions, l'intégration de la traduction dans le cycle de production des documents, la cohérence et l'uniformisation (terminologiques, phraséologiques et textuelles), le respect du public cible et l'intégration du rôle-conseil à la formation universitaire ou professionnelle.

10 h 30 à 11 h **PAUSE-SANTÉ ET VISITE DES EXPOSANTS**

11 h
à 12 h

La responsabilité professionnelle des traducteurs, terminologues et interprètes agréés

Conférencière

Pauline Paiement, notaire.

Qu'est-ce que la responsabilité professionnelle ? Les traducteurs, terminologues et interprètes agréés engagent-ils leur responsabilité professionnelle pour les actes qu'ils font ? Si oui, la faute commise par un membre agréé entraîne-t-elle automatiquement sa responsabilité professionnelle ? Pourquoi une assurance responsabilité professionnelle ? Quelles sont les obligations des membres agréés en matière d'assurance responsabilité professionnelle ? Quelles sont les obligations de l'assureur ?

12 h à
13 h 30

REPAS ET VISITE DES EXPOSANTS

13 h 30
à 15 h

La facturation : un mal nécessaire ou une valeur ajoutée ?

Conférenciers

Sébastien St-François, trad. a.,
Lorie Palmer, CA, CIA, et
Grant Hamilton, trad. a.

Les questions que peut soulever la facturation sont multiples : Quelles informations doivent figurer sur ma facture ? Combien valent mes services ? Quelle tarification devrais-je appliquer à un dossier donné ? Quelles sont les répercussions de l'utilisation d'une mémoire de traduction sur la facturation ? Dois-je facturer le nombre de mots dans le texte de départ ou celui du texte d'arrivée ? Ce ne sont que quelques-unes des questions qui seront abordées dans le cadre de cet atelier interactif. Animé par un traducteur agréé président d'un cabinet de traduction, un traducteur agréé en pratique privée et une comptable agréée, cet atelier vous présentera aussi une nouvelle perspective de la facturation comme outil de marketing. En effet, vos factures vous offrent un moyen de faire valoir votre professionnalisme et de vous démarquer de vos concurrents.

15 h

MOT DE LA FIN

Grille tarifaire

Jusqu'au 7 novembre 2009 inclusivement

	Congrès 2009	Les 2 journées	Formation continue
Membre et candidat à l'agrément	205 \$	350 \$	260 \$
Non-membre	335 \$	605 \$	395 \$
65 ans et plus	170 \$	295 \$	180 \$
Étudiant	95 \$	165 \$	125 \$

À partir du 8 novembre 2009

	Congrès 2009	Les 2 journées	Formation continue
Membre et candidat à l'agrément	240 \$	400 \$	275 \$
Non-membre	405 \$	715 \$	425 \$
65 ans et plus	200 \$	360 \$	210 \$
Étudiant	110 \$	215 \$	150 \$

Le jour même

	Congrès 2009	Les 2 journées	Formation continue
Membre et candidat à l'agrément	270 \$	460 \$	300 \$
Non-membre	445 \$	795 \$	450 \$
65 ans et plus	215 \$	405 \$	225 \$
Étudiant	125 \$	255 \$	170 \$

Tous les tarifs incluent les taxes.

Repas du midi seulement : 55 \$

Prière de réserver votre place en téléphonant
à la permanence au 514 845-4411
ou au 1 800 265-4815, poste 221.

Chambre d'hôtel

Renseignez-vous à l'OTTIAQ au 514 845-4411
ou au 1 800 265-4815, poste 221.

Annulation

Aucun remboursement ne sera accordé.

Cependant, il sera possible de transférer votre inscription
si vous trouvez un autre congressiste pour vous
remplacer. Les frais d'inscription comprennent
le repas du midi, les pauses et le sac du congrès.

**MERCI À TOUS NOS
PARTENAIRES !**

